

Le Grand Chalon

Optimisation des ressources

Le « Plan eau », une vision partagée pour sécuriser la ressource

Le problème

Le Grand Chalon, comme d'autres collectivités, fait face à des événements climatiques qui, par leur fréquence et leur intensité, soulignent la vulnérabilité des territoires et rappellent le caractère indispensable de ce bien commun qu'est l'eau, pour la santé publique, l'environnement et le fonctionnement de l'économie. Le Grand Chalon veut prévenir toute situation de tension, de choix et de restriction d'usage de l'eau.

Votre solution innovante

« Le Plan Eau du Grand Chalon », une vision partagée avec tous les acteurs du territoire pour sécuriser la ressource en eau.

Les objectifs

- Démarche volontaire pour doter son territoire d'un « Plan Eau » partagé par tous
- Définir sa stratégie pour une sobriété des usages à l'horizon 2040.

L'histoire de votre action innovante

• **Qui ?**

Le projet a été mené par la Direction de l'Eau et Assainissement.

• **Pour qui ?**

Pour élaborer son « Plan Eau », le Grand Chalon s'est appuyé sur une large concertation des acteurs, des partenaires et des habitants, afin de créer un document partagé, mobilisateur et évolutif.

• **Quoi ?**

Cette concertation s'est déroulée en deux phases :

- Phase 1 : Un projet de trame comme base de concertation

Objectif : bâtir une trame de plan pour disposer d'une base d'échanges et de discussion.

Élaboration basée sur des documents ressources (Plan national, etc.) ; mobilisation des services du Grand Chalon : état des lieux des actions lancées ou à venir en lien avec cette thématique; des temps d'échanges au sein de la Commission Transition Écologique regroupant les élus référents du territoire (fresque de l'eau, atelier spécifique, etc.) ; des entretiens menés par le CPIE Pays de Bourgogne avec des acteurs du territoire.

- Phase 2 : Une phase de consultation pour échanger avec acteurs et habitants, recueillir leurs contributions et enrichir le document.

Deux niveaux de concertation mis en place via :

21 ateliers d'échanges réunissant 230 participants, organisés avec 6 groupes-cibles identifiés au vu de leurs activités et de leurs capacités à concerner un large public : Monde agricole/viticole ; Industriels / Centre Hospitalier ; Bailleurs sociaux ; Services du Grand Chalon ; Elus Ambassadeurs de la Transition Écologique ; Associations environnementales
Et 2 consultations numériques : 1 consultation numérique pour les professionnels du tourisme du 15 décembre 2024 au 17 janvier 2025 ; 1 Consultation numérique publique ouverte à tous du 1er décembre 2024 au 31 janvier 2025 (habitants, usagers, acteurs économiques et associatifs, ...).

La concertation s'est achevée le 1^{er} avril 2025 par un atelier de restitution, avec une synthèse de la concertation et un travail de priorisation des actions.

A l'issue de la concertation, un travail d'analyse a permis d'élaboration du « Plan Eau » autour de 4 axes : Axe 1 : Organiser la sobriété des usages ; Axe 2 : Optimiser la disponibilité de la ressource ; Axe 3 : Préserver la qualité de l'eau ; Axe 4 : Mettre en œuvre le Plan Eau.

- **Quand ?**

Phase 1 : 1^{er} semestre 2024

Phase 2 : Octobre 2024/Avril 2025

Les moyens humains et financiers

Travaux liés à la concertation (ateliers, consultations numériques, restitution) et à la création du « Plan Eau » (élaboration, rédaction, mise en page) : réalisation en interne par les services du Grand Chalon.

Accompagnement de la démarche (méthodologie, pratiques d'animations) assuré par le CPIE Pays de Bourgogne et financé par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse.

Projet transverse, réalisation interne, aucun investissement financier hors RH.

L'évaluation de l'innovation

- **Impact**

582 répondants, 1196 contributions, 145 mails laissés pour être conviés à des temps d'échanges. Au total, la concertation a mobilisé plus de 800 personnes en externe, tous publics. Elle a permis le lancement d'une réelle dynamique autour de la thématique Eau.

- **Potentiel de diffusion et de réplication**

Gestion de projet de concertation répliquable pour d'autres thématiques de travail du Grand Chalon.

- **Bilan, suivi, projet d'évolution**

Le « Plan Eau », validé par le conseil communautaire du 16 juin 2025, est évolutif et dynamique. Il sera complété et ajusté au gré des besoins pour répondre au mieux aux enjeux, et il prévoit la création d'une « assemblée de l'eau » réunissant partenaires institutionnels, économiques, associatifs et représentants d'usagers. Elle sera un lieu d'échanges, de valorisation et de suivi-évaluation de la mise en œuvre du plan.

Le Plan Eau constitue aujourd'hui le socle commun pour faire de la thématique de l'eau un sujet partagé par toutes les composantes du territoire afin d'atteindre la sobriété des usages à horizon 2040.

Pour matérialiser symboliquement cette ambition commune, le Grand Chalon propose aux acteurs du territoire de s'engager à ses côtés en signant ensemble le « Plan Eau 2025-2040 », d'ici fin 2025.

La démarche de concertation hybride (mix digital et présentiel), basée sur l'écoute et l'échange, a été très appréciée par les cibles.

Suivi-évaluation assuré par la future « assemblée de l'eau ».

3 Mots clés : Concertation / Plan / Gouvernance